

## Message de la Rédaction

Nous tenons à vous exprimer notre gratitude pour l'intérêt que vous portez à notre média. Nous vous souhaitons, une bonne et heureuse année 2024 et profitons de l'occasion pour vous informer que nous serons en congés à partir du lundi 06 janvier 2025

**jti**  **CERTIFIÉ** | 

Certifié selon le programme JTI et CWA 17493:2019 par BNA - Accrédité par le SOAC selon ISO/IEC 17065:2012.

Site web: [www.ecoetfinances.com](http://www.ecoetfinances.com)

Prix: 300F cfa

**Journal des entrepreneurs**

# ECO & FINANCES

Quotidien Economique du Togo- REC N°0602/11/12/19/HAAC/0643/01/08/2022/HAAC

**BRVM**

BOURSE REGIONALE DES VALEURS MOBILIERES

Afrique de l'Ouest

## LOI DE FINANCES EXERCICE 2025

# Le budget voté s'équilibre en ressources et en charges à 2 396,6 milliards FCFA



Page 3

### SOUTIEN À L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE AU TOGO



Le premier ministre Victoire Tomégah-Dogbé en visite à Green Industry Plast P.4

### RÉDUCTION DU RISQUE DU CANCER DE LA BOUCHE



Les bienfaits du chocolat noir P.2

### STRATÉGIE D'EXPANSION

Access Bank, première banque nigériane en termes d'actifs, prépare son entrée au Maroc P.6

**Voltic**

LA BOUTEILLE DE VOLTIC, c'est pas chic! ?

Né d'une plus une, avec Voltic

 Voltic Togo

**FIBREZ SANS FRAIS**

ACTUELLEMENT LES FRAIS D'INSTALLATION SONT À ~~10 000 FCFA~~ **0 FCFA**

**CANALBOX**  
VIVEZ L'INTERNET ILLIMITÉ

**8866** [www.canalbox.tg](http://www.canalbox.tg)

Coût de l'appel : 20 FCFA. \*Sous conditions d'éligibilité et de paiement du premier forfait mensuel

Réduction du risque du cancer de la bouche

## Les bienfaits du chocolat noir

*Une portion quotidienne de chocolat noir pourrait réduire de près d'un quart le risque de cancer de la bouche, selon une nouvelle étude scientifique.*

**Patience SALLAH**

Selon une récente étude, dont les conclusions ont été publiées dans la revue *Frontiers In Nutrition* et relayées par le *Daily mail*, une consommation quotidienne de chocolat noir pourrait réduire de près de 25% de risque de développer un cancer de la bouche. Un effet protecteur qui serait lié aux composés présents dans le cacao, reconnus pour leurs propriétés anticancéreuses. Pour parvenir à cette conclusion, des chercheurs

de l'Université médicale de Youjiang, en Chine, ont passé au crible les habitudes alimentaires de près de 10 000 participants, dont un tiers était atteint de cancer de la bouche. Et après analyses, ils se sont aperçus que le chocolat noir et les poivrons doux exerçaient un effet inhibiteur sur le développement du cancer de la bouche. Cependant, l'étude n'a pas précisé la quantité de chocolat consommée, se contentant simplement de noter sa présence régulière dans l'alimentation des



participants.

En France, le cancer de la cavité buccale est une réalité préoccupante. En 2018 par exemple, 4677 nouveaux cas ont été recensés, dont 3 106 chez les hommes et 1571 chez les femmes. Comme le rappellent les autorités sanitaires, la consommation de tabac et d'alcool seraient les plus

gros facteurs de risque.

Le cas de Michael Douglas, légende d'Hollywood, reste emblématique. Diagnostiqué en 2010 avec un cancer de la bouche au stade 4, il a survécu grâce à une combinaison de radiothérapie et de chimiothérapie. Aujourd'hui, il est en rémission ce qui prouve

bien que la lutte contre cette maladie reste possible avec un traitement adapté. Par le passé, d'autres études avaient déjà mis en lumière les bienfaits du chocolat noir. L'une d'elles par exemple, menée par l'Université d'Harvard et publiée dans le *British Medical Journal*, avait montré que le chocolat noir pouvait également réduire de près de 20% le risque de développer un diabète de type 2. En revanche, le chocolat au lait, plus transformé, avait été associé à une prise de poids accrue.

Contrôle de la qualité des produits

## Le ministre délégué Pr. Hounaké Kossivi en mission dans les marchés de Lomé

*Le vendredi 27 décembre, le ministre délégué auprès du ministre du Commerce, de l'Artisanat et de la Consommation locale, Pr. Hounaké Kossivi, a mené une opération de contrôle surprise dans plusieurs marchés de Lomé. Accompagné d'une équipe de contrôleurs, il s'est rendu dans les marchés de Hédzranawoè, Gbossimé et Adidogomé pour s'assurer de la qualité des produits alimentaires proposés à la population, particulièrement à l'approche des fêtes de fin d'année.*

**Anissatou AFFO**

Au cœur de cette visite, le ministre a souhaité contrôler plusieurs aspects essentiels liés à la sécurité alimentaire. Les denrées inspectées comprenaient le lait, le riz, la farine de blé, les huiles végétales, les concentrés de tomate, le sucre, les pâtes alimentaires, les tomates en conserve et les produits congelés. L'objectif de cette mission était double :

s'assurer de la qualité des produits, notamment à travers la vérification des dates de production et de péremption, tout en sensibilisant les commerçants sur leurs responsabilités. Le ministre a exhorté ces derniers à respecter les normes en vigueur et à ne pas céder à la tentation de commercialiser des produits périmés, contrefaits ou falsifiés. Au cours de cette opération, de nombreux produits

périmés ont été identifiés et immédiatement retirés des étalages. Les commerçants concernés ont reçu des convocations pour s'expliquer auprès du ministère.

Pr. Hounaké a dénoncé les pratiques douteuses de certains commerçants qui manipulent les dates de péremption en les avançant, mettant ainsi en danger la santé des consommateurs. Il a vivement exhorté ces derniers à faire preuve de vigilance lors de

leurs achats, en vérifiant systématiquement les dates sur les emballages.

Le ministre a également souligné que cette descente n'était pas vaine, car elle a révélé des problèmes significatifs sur le terrain, notamment la présence continue de produits périmés ainsi que des articles non déclarés auprès du ministère. Cette action illustre l'engagement du gouvernement à garantir la sécurité des consommateurs et à promouvoir un commerce éthique dans le pays. « On a fait plusieurs saisies et vous savez l'ampleur de l'infraction. Nous avons exhorté les commerçants à respecter les normes, les dates de péremption qui

figurent sur les produits et aussi veiller au bon conditionnement de ces produits. Car nous avons constaté qu'il y a des produits dont la date de péremption n'est pas arrivée à terme, mais du fait de la mauvaise conservation ces produits sont impropres à la consommation » a-t-il conclu.

En cette période de fête, il est crucial de rester vigilant et d'assurer que chaque produit consommé soit non seulement savoureux, mais aussi conforme aux attentes en matière de santé et de sécurité. La bataille pour des denrées de qualité est inévitable, et le ministère continuera d'y veiller avec diligence.

**ECO & FINANCES**

Quotidien Economique du Togo - REC N° 0602/11/12/19/HAAC/0643/01/08/2022/HAAC

Journal d'informations, d'investigations économiques, financières et boursières

Email: [ecofinances.infos@gmail.com](mailto:ecofinances.infos@gmail.com)

REC N° 0643/01/08/2022/HAAC

Édité par l'Agence de Presse ECO & FINANCES

N° RCCM: TG-LFW-01-2022-B13-02054

Site web: [www.ecoetfinances.com](http://www.ecoetfinances.com)

Adresse: rue de l'énergie Agbalepedogan

derrière l'école cour lumière

Tél: 00228 97 25 84 84 Lomé, Togo

### Directeur de publication

Komlan KPATIDE  
00228 90 05 05 08

### Rédacteur en Chef

Bernard D. AFAWOUBO  
00228 90 90 49 83

### Rédacteurs

Keziah KPATIDE  
Patience SALLAH  
Yves ATCHANOUVI  
Anissatou AFFO

### Direction Commerciale

00228 97 25 84 84

### Graphiste

Stan AZIATO  
91 77 02 74

### Imprimerie

ECO & FINANCES  
Tirage: 3000

Loi de finances exercice 2025

# Le budget voté s'équilibre en ressources et en charges à 2 396,6 milliards FCFA

Les parlementaires togolais ont adopté à l'unanimité le vendredi 27 décembre 2024, la loi de finances exercice 2025. Le budget 2025 s'équilibre en ressources et en charges à 2.396.588.972.000 FCFA contre 2.179.125.009.000 FCFA dans la loi de finances exercice 2024, soit une hausse de 9,9% et de 2.250.600.606.000 FCFA dans la loi de finances rectificative, exercice 2024, soit une hausse de 6,5%.

**Bernard AFAWOUBO**

La loi de finances exercice 2025, vise à poursuivre les actions de lutte contre la flambée des prix dans le souci de renforcer la résilience de la population puisqu'elle a été élaborée en tenant compte des priorités du gouvernement en matière de développement économique et social notamment, des mesures de soutien aux couches les plus vulnérables et le renforcement des structures de base dans le domaine de l'éducation et la santé, dans un contexte marqué surtout par le ralentissement de l'économie mondiale. Des mesures fiscales majeures orientées vers la poursuite de l'amélioration du climat des affaires tout en prenant en compte les préoccupations des acteurs du secteur privé pour renforcer le bien-être sociale et l'économie ont été introduites dans la loi de finances exercice 2025. Ainsi, on note des innovations majeures notamment réduction du taux des droits d'accises sur certains produits locaux ; la réduction de 50% sur le montant du droit de douane (DD) liquidé sur le gasoil utilisé par les industries, l'exonération à l'importation des véhicules de transport de marchandises et de personnes, de cinq ans d'âge au maximum et des m o t o c y c l e s

électriques neufs ainsi que les batteries de ces motos destinées à l'industrie du montage. Sans oublier, le plafonnement de la limite de 25% à observer pour la déduction des frais d'assistance technique et des frais de siège par les entreprises nouvelles et l'élargissement de la notion de frais d'assistance technique, la création de la taxe sur les entreprises de télécommunications et des technologies de l'information et de la communication (TETTIC) par arrêté, le paiement de la TVM des véhicules autres que les motocyclettes ; la déclaration et le reversement de la taxe liquidée au titre du mois précédent sous réserve des régularisations sur la base du chiffre d'affaires dégagé en fin d'exercice par les contribuables assujettis à la taxe sur les entreprises de télécommunications et des technologies de l'information et de la communication au plus tard le 15 de chaque mois, le maintien des avantages fiscaux et douaniers en faveur des entreprises de bâtiments et travaux publics lors de l'importation et l'achat de leurs machines, matériels et engins ; la reconduction des avantages fiscaux sur l'importation de matériel agricole. En ce qui concerne les recettes budgétaires, elles enregistrent une augmentation de

196,5 milliards de francs CFA pour s'établir à 1.475,6 milliards de francs CFA en 2024, soit une hausse de 15,4%. Cette hausse est portée essentiellement par les recettes fiscales qui passent de 1.042,1 milliards de francs CFA en 2024 à 1.200 milliards de francs CFA en 2025, soit une hausse de 15,2%. Les dépenses budgétaires sont passées de 1.636,3 milliards de francs CFA en 2024 à 1.675,8 milliards de francs CFA en 2025, en hausse de 2,4%. Cette hausse est imputable essentiellement à celle des dépenses de personnel et des dépenses en atténuation des recettes. « Le Gouvernement a prévu, pour le budget 2025, trois grandes orientations : D'abord, faire un budget dans le respect des engagements internationaux du Togo ; Ensuite faire une meilleure mobilisation des ressources internes, en ce sens 2025 nous allons bâtir une stratégie permettant d'accroître les ressources car sans ressources on ne peut pas investir et il n'y a que les ressources internes qui nous permettront d'investir ; Et une maîtrise des charges de fonctionnement » a déclaré Essowè Georges Barcola, ministre de l'Economie et des Finances. Et de préciser que « le budget, exercice 2025, est aligné sur les priorités



du Gouvernement, en lien avec la mise en œuvre de la stratégie de développement traduite par l'exécution des projets et programmes de la Feuille de route gouvernementale, Togo 2025 répondant ainsi aux aspirations profondes de santé, d'éducation, d'inclusion sociale et financière. « Nous avons voté le projet de budget présenté, car nous avons été convaincus par la pertinence des choix budgétaires, l'idée qu'ils expriment, les ambitions qu'ils portent en matière de mobilisation des ressources et de leur allocation rationnelle entre les différentes priorités du Togo. Nos espérances ont été comblées par les dernières données affichées par le budget adopté avec notamment : le retour au plafond des 3% de déficit public en 2025 ; la poursuite d'une stratégie d'endettement prudente; l'intensification de l'effort de collecte des impôts et taxes sans aucune augmentation des taux, au contraire; la sélection rigoureuse des investissements publics à financer, avec une priorité pour ceux à fort impact social ; la poursuite de la rationalisation des dépenses courantes » a indiqué Kodjo Adedze, Président de l'Assemblée nationale. Et d'ajouter qu'« En matière

de recettes, la stratégie de mobilisation des ressources présentée par le gouvernement reflète parfaitement les attentes de la Représentation nationale notamment, la simplification des procédures, la diminution de la charge fiscale et la mobilisation plus accrue des ressources par l'exploitation de nouvelles niches fiscales à travers des mécanismes appropriés tenant suffisamment compte des préoccupations du secteur privé et des consommateurs ». Parlant de dépense, le Président de l'assemblée nationale, indique leur vote favorable exprime leur satisfaction sur les orientations de dépenses redimensionnées et des priorités redéfinies. Plus de 49% du budget, exercice 2025 est consacré aux secteurs sociaux. En adoptant la loi de finance rectificatives, exercice 2024 et la loi de finances, exercice 2025, l'Assemblée nationale autorise, d'une part, le Gouvernement à intégrer les modifications importantes intervenues au cours de l'exécution du budget, exercice 2024 et d'autre part, à répondre aux besoins des populations en 2025, à travers la mobilisation des ressources internes, des ressources auprès des partenaires et la mobilisation des ressources sur le marché régional.

## A vendre

### A la Caisse

-Une villa sur 824 m2 avec piscine de 4 chambres salomoderne et une chambre ami avec une dépendance avec titre foncier

-Une villa sur 1280 m2 en angle de rue avec titre foncier de 5 chambres salon ; deux chambres amis et une grande salle

-Une villa sur 608 m2 avec titre foncier de 3 chambres salon en angle de rue.

### A vendre

-Une villa R+2 très moderne de 5 chambres +2 salons ; 2 cuisines ; 2 bars ; 2 dépendances ; une piscine et une paillote à Agoe assiyeye avec titre foncier ;

-Deux (02) lots collés à zanguera avant l'ancien péage en angle de rue avec un titre foncier global

-Dix (10) lots collés à zanguera avant l'ancien péage et à 30 m du goudron avec titre foncier.

Contact : (00 228) 90 05 05 08 ou le 99 06 96 71

Soutien à l'économie circulaire au Togo

## Le premier ministre Victoire Tomégah-Dogbé en visite à Green Industry Plast

La cheffe du gouvernement togolais, Victoire Tomégah-Dogbé, a effectué ce vendredi 20 décembre, une visite inaugurale à l'entreprise Green Industry Plast (GIP), spécialisée dans la collecte et le recyclage des déchets plastiques. Cette visite s'inscrit dans le cadre des initiatives de l'État en faveur d'une économie verte et durables, une priorité stratégique de l'agenda gouvernemental.

Anissatou AFFO

Accompagné de la ministre du Commerce, de l'Artisanat et de la Consommation locale, Rose Kayi Mivédor, Tomégah-Dogbé a pris le temps de parcourir les installations modernes de GIP et d'évaluer les efforts déployés par l'entreprise pour la valorisation des déchets plastiques. Loin des clichés de la pollution ambiante qui assaille de nombreuses villes, GIP se distingue par son engagement à réduire l'empreinte écologique du Togo en transformant les déchets plastiques en ressources.

Le Directeur général de GIP, Gado Bemah, a présenté un bilan détaillé des activités de l'entreprise mais aussi ses ambitions futures. « Nous disposons de machines de broyage qui nous permettent d'obtenir des matières granuleuses qui vont ensuite servir à reproduire des objets tels que des seaux, gobelets, pavés, cannes pour des personnes en situation de handicap et autres objets écologiques. Nous projetons les années à venir de fabriquer à base de ces matières, des tables bancs, tuiles, tables, reposeirs pour les espaces verts. Notre ambition, est aussi d'étendre l'entreprise à l'ensemble du territoire et surtout, de mettre en place



une unité industrielle pour la transformation finale. Par mois, nous traitons plus de 300 tonnes pour une production annuelle de six mille tonnes. », a-t-il déclaré. Il a évoqué un projet ambitieux d'intégration à la zone franche du Togo, qui permettrait à GIP de bénéficier d'allègements fiscaux. Cela ouvrirait la voie à des produits de qualité proposés à des prix compétitifs, renforçant ainsi la position de GIP sur le marché.

Lors de cette visite, Rose Kayi Mivédor a témoigné

de son admiration pour le dynamisme de GIP. Elle a également souligné l'importance des entreprises locales dans le développement de l'économie circulaire, prenant exemple sur GIP-Togo, déjà reconnue au niveau international pour ses performances, notamment au Kenya. « Cette entreprise s'est inscrite sur un segment avec de multiples reconnaissances au niveau international et précisément au Kenya comme une entreprise innovante. Cette entreprise est vraiment un exemple épatant d'une économie circulaire.

GIP-Togo en démontre l'audace, la créativité et la résilience de la jeunesse togolaise. C'est une visite inspirante des programmes gouvernementaux. Nous invitons les jeunes à suivre ce bel exemple et à s'inspirer. », a-t-elle affirmé.

La ministre a ajouté que des initiatives telles que celle de GIP sont essentielles pour transformer le Togo en un acteur innovant et compétitif dans le secteur du recyclage et de la gestion des déchets. Cette visite de la cheffe du gouvernement togolais, Tomégah-Dogbé souligne l'engagement continu du Togo vers une économie verte et responsable, tout en encourageant les entreprises à innover et à participer activement à la préservation de l'environnement. Au-delà de la simple réunion d'information, cette démarche marque une volonté claire du gouvernement d'accompagner les acteurs privés dans la réalisation d'un Togo plus propre et durable.

Patriotisme

## La FAMaL soutient les FDS de l'opération Koundjoaré dans la région des Savanes

TOGODAILYNEWS)- Engagées dans la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent, les Forces de défense et sécurité de l'opération Koundjoaré, ont reçu le samedi 28 décembre 2024, la visite de la Faïtière des associations des marchés du Grand-Lomé (FAMaL).

Ladite association a manifesté sa solidarité aux Forces de défense et sécurité de l'opération Koundjoaré, à travers un don de vivres composé notamment du riz, du maïs et de l'huile. Cette démarche a été une occasion pour la FAMaL d'exprimer leur soutien indéfectible aux FDS pour leur sacrifice, leur professionnalisme et leur détermination en vue de faire face aux menaces sécuritaires et surtout leur précieuse contribution à la promotion de la paix et de la stabilité conformément à

la vision du Président de la République.

« Nos soldats sont ici pour notre paix. Nous allons les accompagner et les soutenir » a déclaré Pascaline Dangbui, Présidente de la FAMaL.

Ce geste hautement patriotique traduit sans nul doute l'amour pour la patrie des femmes togolaises et leur adhésion manifeste à la politique de paix et de sécurité du Président de la République, Faure Essozimna Gnassingbé, chef des armées.

« Nous remercions le Président de la République,



chef des armées pour tout ce qu'il est en train de faire pour la paix au Togo. Nous les femmes sommes derrière lui » ont-elles déclaré.

La délégation a exprimé sa gratitude au chef de l'État pour sa récente visite aux troupes de l'opération Koundjoaré, pour les

féliciter, les encourager et leur donner de nouvelles orientations pour la réussite de leur mission. La Faïtière a salué les qualités d'homme d'État exemplaire du Président de la République et invité les Togolais à contribuer davantage à ses côtés à la consolidation des acquis

de paix et de cohésion nationale.

Pour rappel, la Faïtière des associations des marchés du Grand-Lomé (FAMaL) est composée de membres issus de 52 marchés des préfectures du Golfe et d'Agoè-Nyivé.

# BRVM BULLETIN OFFICIEL DE LA COTE

vendredi 27 décembre 2024

N° 247

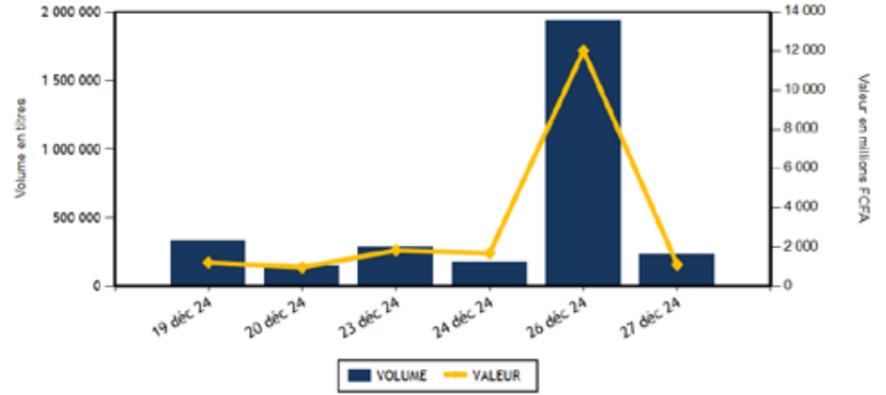
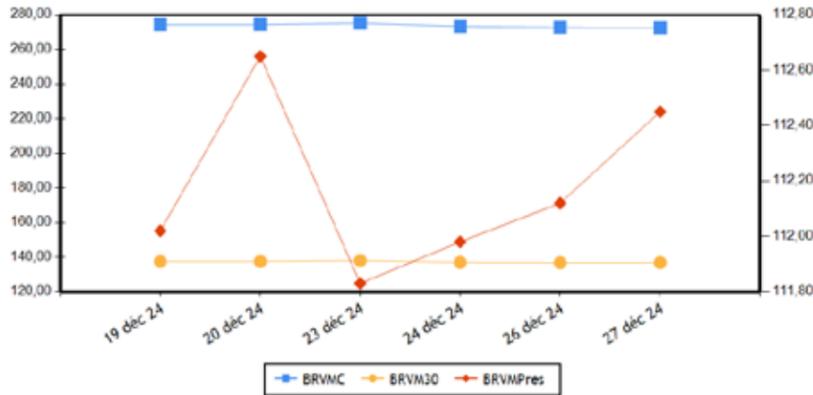
<b>BRVM COMPOSITE</b>	<b>272,47</b>
Variation Jour	-0,10 %
Variation annuelle	27,23 %

<b>BRVM 30</b>	<b>136,80</b>
Variation Jour	0,02 %
Variation annuelle	26,84 %

<b>BRVM PRESTIGE</b>	<b>112,45</b>
Variation Jour	0,29 %
Variation annuelle	10,82 %

Evolution des indices

Volumes et valeurs transigés



Actions	Niveau	Evol. Jour
Capitalisation boursière (FCFA)(Actions & Droits)	9 948 967 339 247	-0,10 %
Volume échangé (Actions & Droits)	158 054	-76,25 %
Valeur transigée (FCFA) (Actions & Droits)	654 337 637	-47,61 %
Nombre de titres transigés	45	4,65 %
Nombre de titres en hausse	15	36,36 %
Nombre de titres en baisse	14	-22,22 %
Nombre de titres inchangés	16	14,29 %

Obligations	Niveau	Evol. Jour
Capitalisation boursière (FCFA)	10 505 641 647 759	0,10 %
Volume échangé	69 549	-94,52 %
Valeur transigée (FCFA)	438 376 080	-95,93 %
Nombre de titres transigés	11	-38,89 %
Nombre de titres en hausse	5	66,67 %
Nombre de titres en baisse	1	-66,67 %
Nombre de titres inchangés	5	-58,33 %

PLUS FORTES HAUSSES

Titres	Cours	Evol. Jour	Evol. annuelle
BERNABE CI (BNBC)	1 075	7,50 %	7,50 %
TRACTAFRIC MOTORS CI (PRSC)	2 150	7,50 %	13,16 %
SETAO CI (STAC)	435	7,41 %	-51,67 %
SERVAIR ABIDJAN CI (ABJC)	1 920	6,67 %	44,36 %
AIR LIQUIDE CI (SIVC)	510	5,15 %	-38,55 %

PLUS FORTES BAISES

Titres	Cours	Evol. Jour	Evol. annuelle
SOLIBRA CI (SLBC)	12 860	-7,48 %	47,82 %
VIVO ENERGY CI (SHEC)	850	-1,16 %	7,59 %
BANK OF AFRICA SENEGAL (BOAS)	3 170	-0,94 %	48,59 %
BANK OF AFRICA ML (BOAM)	1 905	-0,78 %	93,73 %
SUCRIVOIRE (SCRC)	770	-0,65 %	62,11 %

INDICES PAR COMPARTIMENT

Base = 100 au 02 janvier 2023	Nombre de sociétés	Valeur	Evol. Jour	Evol. annuelle	Volume	Valeur	PER moyen
BRVM-PRESTIGE	10	112,45	0,29 %	10,82 %	13 882	103 620 490	8,58
BRVM-PRINCIPAL	37	136,54	-0,19 %	31,34 %	144 172	550 717 147	13,04

INDICES SECTORIELS

Base = 100 au 14 juin 1999	Nombre de sociétés	Valeur	Evol. Jour	Evol. annuelle	Volume	Valeur	PER moyen
BRVM - INDUSTRIE	11	118,06	-2,28 %	16,86 %	5 568	37 358 175	17,56
BRVM - SERVICES PUBLICS	5	751,13	-0,08 %	41,33 %	7 082	68 974 275	10,28
BRVM - FINANCES	15	100,68	0,07 %	16,50 %	129 654	509 586 642	6,34
BRVM - TRANSPORT	2	326,19	2,24 %	-1,44 %	5 949	7 793 780	4,22
BRVM - AGRICULTURE	5	193,18	-0,08 %	19,57 %	5 375	21 418 880	41,07
BRVM - DISTRIBUTION	7	328,43	1,58 %	0,07 %	3 382	6 440 285	41,47
BRVM - AUTRES SECTEURS	2	676,55	0,39 %	-39,08 %	1 044	2 765 600	-

Indicateurs	BRVM COMPOSITE
PER moyen du marché	10,73
Taux de rendement moyen du marché	9,01
Taux de rentabilité moyen du marché	10,73
Nombre de sociétés cotées	47
Nombre de lignes obligataires	158
Volume moyen annuel par séance	505 208,00
Valeur moyenne annuelle par séance	1 789 122 151,08

Indicateurs	BRVM COMPOSITE
Ratio moyen de liquidité	7,31
Ratio moyen de satisfaction	11,93
Ratio moyen de tendance	163,03
Ratio moyen de couverture	61,34
Taux de rotation moyen du marché	0,01
Prime de risque du marché	3,57
Nombre de SGI participantes	30

**Définitions**

- Volume moyen annuel par séance = Volume annuel échangé / nombre de séances
- Valeur moyenne annuelle par séance = Valeur annuelle échangée / nombre de séances
- Ratio moyen de liquidité = Moyenne des ratios de liquidité (Titres échangés / Volume des ordres de vente)
- Ratio moyen de satisfaction = Moyenne des ratios de satisfaction (Titres échangés / Volume des ordres d'achat)
- Ratio moyen de tendance = Moyenne des ratios de tendance (Volume des ordres d'achat / Volume des ordres de vente)
- Ratio moyen de couverture = Moyenne des ratios de couverture (Volume des ordres de vente / Volume des ordres d'achat)
- Taux moyen de rotation = moyenne des taux de rotation des actions cotées (volume transigé/capital flottante)
- PER moyen du marché = moyenne des PER des actions cotées ayant un PER positif
- Taux de rendement moyen = moyenne des taux de rendement des actions cotées ayant distribué un dividende
- Taux de rentabilité moyen = moyenne des ratios de rentabilité des actions cotées
- Prime de risque du marché = (1 / le PER moyen du marché) - le taux de référence actuel des emprunts d'Etat

**BOURSE REGIONALE DES VALEURS MOBILIERES**  
 Siège Social : Abidjan - Côte d'Ivoire, 18 av. Joseph Anoma  
 Adresse : 01 BP 3802 Abidjan 01  
 Tel : +225 20 31 55 50 / +225 20 32 66 85  
 Fax : +225 20 32 66 84  
 E-mail : brvm@brvm.org Site web : www.brvm.org

**PAYS DE L'UEMOA**

## Stratégie d'expansion

**Access Bank, première banque nigériane en termes d'actifs, prépare son entrée au Maroc**

*En pleine expansion internationale, Access Bank Plc, le plus grand prêteur nigérian par actifs, cible le Maroc comme une étape stratégique dans sa vision panafricaine. Grâce à une récente levée de fonds record, la banque ambitionne de renforcer sa présence en Afrique du Nord, d'élargir sa clientèle et de doubler la part de ses actifs hors du Nigéria d'ici 2027. Ce projet illustre son engagement à jouer un rôle central dans l'intégration économique du continent.*



**A**ccess Bank Plc, le principal prêteur nigérian en termes d'actifs, s'impose comme l'un des acteurs les plus dynamiques du paysage bancaire africain. Depuis plusieurs années, la banque poursuit une stratégie d'expansion ambitieuse, consolidant sa présence dans 23 pays à travers l'Afrique et au-delà. Dans un communiqué, la banque explique que ce développement repose sur une vision panafricaine claire : renforcer les échanges économiques entre les régions du continent tout en s'intégrant aux circuits financiers mondiaux. La récente levée de fonds de 351 milliards de nairas, (228 millions de dollars) par le biais d'une émission de droits afin de renforcer son capital illustre cette volonté d'expansion. Le capital social de la banque, s'élevant désormais à 600 milliards de nairas, dépasse de 20 % le minimum requis pour les banques internationales opérant

dans le pays d'Afrique de l'Ouest, a déclaré Access Bank dans un communiqué. Access Bank a désormais les moyens de se positionner sur des marchés stratégiques, dont le Maroc, un pays clé dans sa feuille de route d'intégration régionale. Cet effort s'inscrit dans un plan global de levée de 1,5 milliard de dollars pour répondre à la directive de la Banque centrale, exigeant que les grands prêteurs commerciaux augmentent leur capital à 500 milliards de nairas d'ici mars 2026. Meme si pour l'instant, peu de détails sont disponibles sur la manière dont Access Bank souhaiterait investir les huit marchés désormais visés : « Maroc, l'Algérie, l'Égypte, la Côte d'Ivoire, le Sénégal, l'Angola, la Namibie et l'Éthiopie ». L'entrée d'Access Bank au Maroc s'inscrit dans une logique d'expansion cohérente et visionnaire. En effet, le royaume, avec sa position géographique privilégiée et son rôle de passerelle entre l'Afrique,

l'Europe et le Moyen-Orient, représente une opportunité stratégique pour renforcer la présence de la banque en Afrique du Nord. Et de plus, ce marché se distingue par son dynamisme économique, un secteur bancaire bien structuré et des ambitions affirmées d'intégration continentale, notamment vers l'Afrique subsaharienne. En s'implantant au Maroc, Access Bank cherche non seulement à diversifier ses activités et élargir sa clientèle, mais aussi à doubler la part de ses actifs hors du Nigéria d'ici 2027. Ce choix stratégique illustre la vision d'Access Bank : devenir un acteur clé du développement économique africain, tout en créant des synergies entre les différentes régions du continent. Ainsi, le Maroc incarne pour la banque un levier essentiel pour concrétiser ses ambitions panafricaines et mondiales. Contacté par Challenge, Abdelmalek Benabdeljalil, Vice-président de BMCE Capital, nous éclaire

sur cette opération en téléchargement. « D'entrée il faut dire que cette opération peut se faire soit : la Banque nigériane demande directement l'agrément à la Banque Centrale. Agrément bien entendu, délivré par le ministère de finance à la Banque Centrale. Ou la banque décide de passer par le rachat d'une banque locale. Dans ce cas précis également, la Banque Centrale devra étudier le dossier et délivrer un agrément », explique l'expert. Et d'ajouter : « Aujourd'hui je pense qu'il faut comprendre cela par le prisme de la coopération Sud -Sud, qui est un sujet qui compte pour le Maroc. Et il faut dire que dans le marché bancaire, il y a de la place pour tout le monde. On a des banques Arabes, des banques américaines... on est dans un marché ouvert ».

A quand la Zlecaf des Banques ?

A quand l'Afrique... s'interrogeait l'écrivain Joseph Ky Zerbo sur le destin de ce continent dans le concert des nations. Pour cet optimiste convaincu des années post-indépendance, l'Afrique de tous les défis en son sein pouvait trouver les ressources pour construire son développement. Après l'échec d'Abuja, le nouveau projet de la ZLECAF répond à cet idéal de transformation du continent. Selon la Banque Mondiale, la ZLECAF devrait générer un gain potentiel de 450 milliards de dollars à horizon 2035, dont les deux tiers proviendraient des mesures de facilitation du commerce, en particulier celles tendant à simplifier les procédures douanières. C'est dire à quel point la création d'un marché unique pourrait avoir des impacts économiques et sociaux puissants sur la

population africaine. Il est bon ici de rappeler que la zone de libre-échange continentale africaine, entrée en vigueur le 1er janvier 2021, demeure à ce jour la plus grande zone de libre-échange au monde en nombre de pays participants, avec un marché unifié avoisinant les 1,2 milliard de personnes et un PIB combiné de 3 000 milliards de dollars. Etant l'un des édifices phare de l'agenda 2050 de l'UA, ce chantier au-delà de l'union commerciale ouvre la réflexion sur une forme de rapprochement : « l'union bancaire ».

Aujourd'hui en Afrique le chantier bancaire est un véritable défi. Partant du principe que dans le cas d'espèce de la zlecaf, les pays comme le Maroc, l'Afrique du Sud ou encore l'Égypte pourront faire bénéficier à d'autres pays leur expérience industrielle, dans l'espace bancaire africain, les pays mieux avancés pourront également par effet d'inflexion changer la donne bancaire africaine. De plus ce dispositif se présente comme un sonnet indispensable dans la grande symphonie de l'intégration économique. Faciliter des transactions commerciales, fluidité des opérations d'investissements, solidité du marché bancaire dans ce contexte d'incertitude financière.

Aujourd'hui pour beaucoup de praticiens du secteur de la banque en Afrique il est crucial dans le Game Changer de la Zlecaf en Afrique de ne pas occulter le rôle crucial du secteur financier qui peut être un partenaire central dans l'opérationnalisation de la ZLECAF. A quand donc l'interconnexion des banques africaines ?

Tchamba/culture

## Les natifs du canton d'Adjéidè célèbrent leur fête traditionnelle « Ditikobiré »

**Tchamba, 29 déc. (ATOP) – Les fils et filles du canton d'Adjéidè, à une vingtaine de km au nord de Tchamba, dans la commune 1, ont célébré, du 21 au 28 décembre, la 28e édition de leur fête traditionnelle « Ditikobiré ». Le thème de cette édition est : « Cultivons les comportements civiques et patriotiques ».**



de la jeunesse, entre autres. C'est aussi un moyen de pérennisation des valeurs culturelles et traditionnelles propres à cette communauté, au profit des générations futures.

Les festivités ont été marquées durant la semaine par des prières musulmanes, des opérations de salubrité, des activités socioculturelles et sportives, et des journées de réflexions. Des soirées de clair de lune dédiées aux

contes et des réjouissances populaires ont aussi meublé la célébration.

À l'apothéose, des distinctions honorifiques ont été remises au gouverneur de la région des Savanes, Atcha-Dedji Affoh, natif d'Adjéidè et à quelques personnalités de la localité et de la diaspora pour leurs rôles déterminants en faveur du développement du milieu.

Le gouverneur a exprimé sa gratitude aux organisateurs pour cette marque d'estime.

Il a apprécié la mobilisation de la population autour de cette célébration et appelé au renforcement des liens de fraternité et d'amitié, gages d'une société paisible. M. Atcha-Dedji a remercié la diaspora pour sa présence et sa contribution active à la réussite de l'évènement. Le directeur régional des Arts et de la culture de la Centrale, Roger Dogan s'est réjoui de la tenue de cette fête traditionnelle qui traduit la volonté de la population de valoriser son patrimoine culturel. Il a invité chaque acteur à y mettre du sien pour que ces célébrations soient des occasions de plancher sur des stratégies pour faire du secteur culturel un pôle de croissance économique.

Pour sa part, le président d'organisation de Ditikobiré, Issa Mohamed a

exprimé sa gratitude au chef de l'Etat et au gouvernement pour l'importance qu'ils accordent à la tradition et à l'épanouissement des populations à la base et pour la paix qui règne dans le pays, rendant possible l'organisation de cette fête. Il a appelé les natifs du milieu à l'union et au vivre ensemble afin de contribuer à l'enracinement de la paix. Le préfet de Tchamba, Issaka Laguebande, le maire de la commune Tchamba 1, Katafara Ousman et plusieurs autorités militaires, traditionnelles et religieuses ont pris part aux festivités.

L'ambiance a été entretenue par différents groupes folkloriques et artistes de la chanson.

Eliminatoires CHAN 2024 | Niger vs Togo

## Les Éperviers locaux éliminés après un match nul (0-0) à Bamako

**Le rêve des Éperviers locaux de participer au Championnat d'Afrique des Nations (CHAN) 2024 s'est brisé ce vendredi 27 décembre à Bamako, au Mali. Opposés au Mena A' du Niger, les Togolais n'ont pas pu faire mieux qu'un match nul (0-0). Sur l'ensemble des deux rencontres, le score cumulé de 1-1 a permis au Niger de se qualifier grâce à la règle du but marqué à l'extérieur.**



organisé par le Kenya, l'Ouganda et la Tanzanie. Malheureusement, ce deuxième tour s'est avéré insurmontable face à l'équipe nigérienne.

Date et heure : Vendredi 27 décembre 2024, 16h GMT  
Résultat : Niger 0 - 0 Togo

(Score cumulé : 1-1, le Niger qualifié au bénéfice du but à l'extérieur)

Composition des Éperviers Locaux :

Gardien : Mahadiou Sama (C)

Défenseurs : Abdoul-Sabourh Bode, Benjamin Holette,



Faride Tchadenou, Hermann Amouzou, Milieux : Koffi Agbetogon, Denis Abalo, Marouf Ouro-Tagba, Bilali Akoro

Attaquants : Kokou Kloukpo, Bruno Avotor,

Remplaçants :

Tondoro Cissé, Djaililou Madjedje, Raoufou Tchagandé, Akondo Bouraïma, Arnaud Komlavi, Soulémane Ouro-Gafo, Harissou Ouro-Bodi

Déclaration du coach Kader Coubadja, sélectionneur des Éperviers locaux

“L'équipe nationale locale ne se résume pas au CHAN.

Nous sommes là pour travailler pour notre pays, et je vais continuer à le faire puisque j'ai un contrat de trois ans. Concernant Avotor, c'est un garçon avec énormément de qualités. C'est pour cette raison que j'ai décidé de commencer avec lui. L'idée était qu'il soit épaulé par un autre joueur, capable de prendre le relais et d'apporter de la lucidité si la fatigue se faisait sentir”.

Après leur match retour face au Niger à Bamako, les Éperviers locaux sont attendus à Lomé ce samedi en fin de matinée.

LE PLAISIR À PETIT PRIX : 200 FCFA  
POUR UNE VAGUE DE FRAÎCHEUR !

**Youki**  
TONIC



**200\***  
**FCFA**

**BOUTEILLE**

**30cl**



**À CE PRIX,  
POURQUOI  
SE PRIVER ?**



POUR VOTRE SANTÉ PRATIQUEZ UNE ACTIVITÉ PHYSIQUE RÉGULIÈRE

\* PRIX CONSEILLÉ LA BOUTEILLE DE 30CL

#PRIXMAGIQUEYOUKITONIC